

Protégez les enfants, respectez le brigadier

Le brigadier scolaire aide les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux. Le *Code de la sécurité routière* vous oblige à lui obéir :

1 Arrêtez

Immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt.

2 Attendez

Les enfants et le brigadier doivent traverser.

3 Repartez

Le panneau d'arrêt est abaissé, tout le monde est en sécurité, vous pouvez repartir.

ATTENTION !

Piétons et cyclistes, vous devez aussi respecter les directives des brigadiers.

SANCTIONS

- **Piétons :**
amende de 15 \$ à 30 \$
- **Cyclistes :**
amende de 80 \$ à 100 \$
- **Conducteurs :**
amende de 200 \$ à 400 \$
et 4 points d'inaptitude



Conducteurs, soyez vigilants

Surtout près des écoles et des terrains de jeux. Rappelez-vous:

- que les enfants ont du mal à évaluer les distances, la vitesse des véhicules et la provenance des bruits lorsqu'ils traversent;
- qu'ils peuvent être cachés par d'autres véhicules; vous ne les verrez pas arriver et ils ne vous verront pas non plus;
- qu'ils peuvent surgir dans la rue, trop captivés par leurs jeux;
- que respecter les limites de vitesse vous permet de réagir plus rapidement en cas d'imprévu.

**LA SÉCURITÉ DES ENFANTS
EST AUSSI ENTRE VOS MAINS!**



**Société de l'assurance
automobile**

Québec    

Avec vous,
au cœur de votre sécurité